

## Communiqué de presse

---

### Comptes 2020 de la Ville marqués par la pandémie

---

**Entre la diminution des rentrées fiscales et les coûts supplémentaires qu'elle occasionne, la pandémie de COVID-19 pèse pour CHF 6,0 millions sur l'exercice 2020 de la Ville de Morges. Les comptes 2020 affichent une perte de CHF 7,8 millions, soit une différence de CHF 0,4 million à la prévision budgétaire initiale de CHF 7,4 millions, a indiqué jeudi la Municipalité de Morges devant la presse. Malgré la crise, la Municipalité a continué de mener les grands projets nécessaires au développement de la Ville et a maintenu son niveau de prestations à la population.**

Conséquence de la pandémie et de ses répercussions sur l'économie, Morges enregistre une diminution des entrées d'impôt de CHF 3,8 millions par rapport aux prévisions. Cette baisse concerne tant les personnes physiques que les entreprises. Les recettes manquantes sont compensées en partie par la diminution de la facture sociale et du fonds de péréquation, pour CHF 4,1 millions.

Quant aux coûts directs générés par la pandémie en 2020, ils s'élèvent à CHF 2,2 millions. Ce montant comprend des dépenses telles que les mesures de protection, la désinfection de locaux, l'aide aux entreprises et aux manifestations, la baisse des revenus des horodateurs, des amendes d'ordre ainsi que des taxes en lien avec la police du commerce et, enfin, la gratuité des entrées à la piscine.

#### Morges investit pour son développement

Malgré la situation sanitaire, 2020 a été une année active en ce qui concerne les investissements. Morges a poursuivi la réalisation de ses grands projets, avec les chantiers de Beausobre et l'ouverture du collège Jacques-Dubochet, ou encore le début de la construction du giratoire de Warnery et l'achèvement des travaux de canalisations et de raccordement sous la rue Docteur-Yersin. Les dépenses, qui s'élèvent à CHF 20,3 millions, ont été financées par le recours à l'emprunt, l'utilisation de liquidités disponibles et par la marge d'autofinancement de CHF 1,9 million. La dette envers les banques et institutions financières est ainsi passée de CHF 52,8 millions à CHF 63,5 millions.

Ajoutés à la maîtrise des charges communales, des investissements certes conséquents, mais inférieurs aux prévisions budgétaires, permettent d'obtenir un exercice 2020 proche des prévisions.

La pandémie a montré l'importance du rôle des communes et de leur soutien à leur tissu associatif, social, économique, culturel et sportif. Ces soutiens communaux ne peuvent toutefois que s'inscrire en complément des aides fédérales et cantonales.

#### Transition écologique

La Ville a engagé CHF 0,8 million dans la transition énergétique en 2020, dont CHF 0,4 million dans le biogaz, ce qui représente une part de 5% du gaz consommé. Elle a installé sur ses bâtiments de Beausobre et Riond-Bosson 664 panneaux photovoltaïques pour une surface de 1'097 m<sup>2</sup> produisant l'équivalent de la consommation de 60 ménages. Ceci représente un investissement de CHF 0,3 million.

Un montant total de CHF 0,2 million (CHF 0,1 million en 2019) a été octroyé pour un total de 349 subventions dans le cadre du fonds d'encouragement communal pour la promotion des économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

La Municipalité

Morges, le 1<sup>er</sup> avril 2021

---

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :**

Mme Mélanie Wyss, municipale Finances et promotion économique, +41(0)78 881 48 70

M. Cyril Horisberger, chef de service Finances et promotion économique, +41 (0)79 386 69 27

---